

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

### Séance extraordinaire 31 Mai 2018

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le jeudi 31 mai 2018 à 19h00, à la salle des Loisirs, située au 15 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts

Sont présents : Yves Detroz                      Benoit Ladrie  
Nicole Després                      Denyse Leduc  
Dave Côté

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00.

#### LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

##### **Résolution No 099-18**

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Denyse Leduc, et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

#### PRÊT TEMPORAIRE (PROJET CONSTRUCTION ÉDIFICE MUNICIPALE ET BIBLIOTHÈQUE)

##### **Résolution No 100-18**

Il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts mandate madame Nadia Lavoie, directrice générale/sec.trés. à faire une demande auprès de monsieur Hugo Lebel directeur de compte au centre financier aux Entreprises de Desjardins pour l'octroi d'un financement temporaire d'un million sept cents trente-cinq mille cents deux dollars (1 735 102\$) pour les dépenses reliées au « PROJET CONSTRUCTION ÉDIFICE MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE ». Une aide financière de deux cents quarante-six mille neuf cents soixante dollars (246 960\$) sur un cout admissible de trois cents quatre-vingt mille quatre cents quarante dollars (380 440\$) dans le cadre du « **Fonds des Petites collectivités du Nouveau Chantiers Canada-Québec** » dont cent vingt-trois mille quatre cents quatre-vingts dollars (123 480\$) provenant du gouvernement du Québec pour la partie construction bibliothèque. Une aide financière de neuf cents quarante-sept mille trois cents quatre-vingts dollars (947 380\$) sur un coût maximal admissible d'un million trois cents cinquante-trois mille quatre cents dollars (1 353 400\$) pour la partie Édifice municipal, dans le cadre du « **Volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités** ».

Monsieur Yves Detroz, maire et madame Nadia Lavoie, directrice générale/sec.trés. sont les deux signataires de se dit prêt.

#### SOUSSION POUR TRAVAUX DE DÉMOLITION ET CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET D'UNE BIBLIOTHÈQUE

##### **Résolution No 101-18**

**Attendu que** suite à la réponse positive pour la partie démolition et construction Bibliothèque du programme « **Fonds des Petites collectivités du Nouveau Chantiers Canada-Québec** » Une aide financière de deux cents quarante-six mille

dollars (246 960\$) sur un coût admissible de trois cents soixante-dix mille quatre cents quarante dollars (380 440\$);

**Attendu que** suite à la réponse positive pour la partie démolition et construction Édifice municipal du programme « **Volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités** ». Une aide financière de neuf cents quarante-sept mille trois cents quatre-vingts dollars (947 380\$) sur un coût maximal admissible d'un million trois cents cinquante-trois mille quatre cents dollars (1 353 400\$);

**Attendu qu'**après analyse des soumissions, la firme d'architecte goulet & lebel nous recommande d'octroyer le contrat de construction et la réalisation des travaux avec le plus bas soumissionnaire conforme soit « LFG Construction Inc. » au montant de sa soumission soit **1 521 773\$, excluant les taxes fédérales et provinciales en vigueur;**

**En conséquence,** il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la soumission de LFG Construction Inc., pour les travaux du projet de démolition et construction d'un Édifice municipal et d'une Bibliothèque au montant d'un million cinq cents vingt et un mille sept cents soixante-dix-sept dollars (1 521 773\$) avant taxes, conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt #231-18 par le MAMOT (Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire).

DEMANDE L'INSTALLATION D'UN RADAR DE VITESSE À LA MTQ  
**Résolution No 102-18**

Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) l'installation d'un radar de vitesse à proximité de l'épicerie l'Essence-ciel, afin de sensibiliser les utilisateurs de la route.

LEVÉE DE LA SÉANCE  
**Résolution No 103-18**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Dave Côté que la séance soit levée. Il est 19h07.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 04 JUIN 2018

.....  
Yves Detroz, Maire

.....  
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.